

SILISIL Paste 4

Fiche de données de sécurité

SILITECH AG vous encourage à lire et à comprendre l'intégralité de la fiche de données de sécurité (FDS), car ce document contient des informations importantes. Nous vous demandons de suivre les précautions indiquées dans ce document, sauf si vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou actions appropriées.

1. IDENTIFICATION

Nom du produit

SILISIL Paste 4

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange

Usages industriels

Réservé aux utilisateurs professionnels

Produit lubrifiant

Utilisations déconseillées

Aucun connu

Identification de l'entreprise

SILITECH AG

Worbstrasse 173

3073 Gümligen

Suisse

Tél. +41 31 398 50 70

info@silitech.ch

Numéro de téléphone d'urgence

Tox Info Suisse (24h/24 et 7j/7) : +41 44 251 51 51 ou 145 (Suisse et Liechtenstein).

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Non classé selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008	Néant
Pictogrammes de danger	Néant
Mention d'avertissement	Néant
Mentions de danger	Néant

Autres dangers

PBT	Non applicable
vPvB	Non applicable

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

No CAS Désignation

Mélange de polydiméthylsiloxane + silice

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Description des mesures de premiers secours

Informations générales

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit

Inhalation

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles

Contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Contact visuel

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin

Ingestion

Se rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Brûlures

Sans objet.

Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et différés

Aucun connu.

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Traiter les symptômes.

Information destinée aux médecins

Apportez cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette de ce produit.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agent extincteur

Moyens d'extinction appropriés : CO₂, mousse, eau pulvérisée, poudre d'extinction.

Risques particuliers liés à la substance ou au mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie. Peut-être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone (CO)

CO₂

Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Autres indications : Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés

Précautions environnementales

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terre à diatomées, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés. Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer. Tenir à l'abri de la chaleur

Conditions de stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Les récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun

Ne pas stocker avec les matières inflammables

Autres indications sur les conditions de stockage

Tenir les emballages hermétiquement fermés. Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Conserver les emballages dans un lieu bien aéré

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Ce produit ne doit être utilisé que pour les applications mentionnées dans la section 1.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail

Néant.

Remarques supplémentaires

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles d'exposition

Appliquer des mesures de contrôle générales pour éviter toute exposition inutile.

Contrôles techniques appropriés

Sans autre indication.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Des salles d'eau, douches et vestiaires séparés sont nécessaires.

Protection respiratoire

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante

Protection des mains



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation

Matériau des gants

EN374

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter

Protection des yeux / du visage
EN 166



Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps
Vêtements de travail protecteurs

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Non déterminé
Point de fusion/congélation (°C)	Non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé
Inflammabilité (°C)	Non applicable
Limite inférieure/supérieure d'explosivité (% v/v)	Non déterminé
Point d'éclair (°C)	225 °C
Température d'auto-inflammation (°C)	> 400 +C
Température de décomposition (°C)	Non déterminé
pH	Non déterminé
Viscosité cinématique	Non déterminé
Viscosité dynamique	Non déterminé
Solubilité dans l'eau	Pas ou peu miscible
Propriétés oxydantes	Non déterminé
Coefficient n-octanol/eau (LogKow)	Non déterminé
Pression de vapeur (20 °C)	<0,1 hPa
Densité (20 °C)	1,01 g/cm ³
Densité relative	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé

Autres informations

Forme	Pâteuse
Température d'auto-inflammation	Non déterminé
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif
Contenu VOC	0,00 %
Teneur en substances solides	8,0 %
Vitesse d'évaporation	Non déterminé

Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles	Néant
Gaz inflammables	Néant
Aérosols	Néant
Gaz comburants	Néant
Gaz sous pression	Néant
Liquides inflammables	Néant
Matières solides inflammables	Néant
Substances et mélanges autoréactifs	Néant
Liquides pyrophoriques	Néant
Matières solides pyrophoriques	Néant
Matières et mélanges auto-échauffants	Néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	Néant
Liquides comburants	Néant
Matières solides comburantes	Néant
Peroxydes organiques	Néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	Néant
Explosibles désensibilisés	Néant

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non déterminé. Pas d'autres informations importantes disponibles

Stabilité chimique

Stable

Décomposition thermique/conditions à éviter

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux agents d'oxydation puissants

Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone, gaz/vapeurs toxiques

Indications complémentaires

Néant.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008 : toxicité aiguë

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification

Oral	LD50	5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rabbit)

Corrosion/irritation cutanée

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions/irritations oculaires graves

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité des cellules germinales

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition unique STOT

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition répétée aux STOT

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité aquatique

EC 50 (72 h)	40 mg/l (algae)
NOEC	6-13 mg/l (daphnia magna) (21d)
EC 50 (96 h)	79,7 mg/l (Pimephales promelas)
EC 50 (48 h)	133 mg/l (daphnia magna)

Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Potentiel de bioaccumulation

Ne s'accumule pas dans les organismes.

Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

L'évaluation PBT et vPvB

PBT

Non applicable.

vPvB

Non applicable.

Propriétés perturbatrices du système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11

Autres effets indésirables

Indications générales

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés, recommandation

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

	ONU/ID	Nom d'expédition approprié de l'ONU	Classes de danger	PG*	Environnement**	Autres informations
ADR	-	-	-	-	-	-
IMDG	-	-	-	-	-	-
IATA	-	-	-	-	-	-

* Groupe d'emballage

** Risques environnementaux

Informations Complémentaires

Marchandises non dangereuses selon les réglementations ADR, IATA et IMDG.

Précautions particulières pour l'utilisateur

Sans objet.

Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Éléments d'étiquetage SGH

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I

La substance n'est pas comprise.

Directive 2011/65/UE

Relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

La substance n'est pas comprise.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3

La substance n'est pas comprise.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

La substance n'est pas comprise.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

La substance n'est pas comprise.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

La substance n'est pas comprise.

Classe de pollution des eaux

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant

Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée

16. AUTRES INFORMATIONS

Acronymes et abréviation

ADR = Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA = International Air Transport Association

GHS = Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

CAS = Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC = Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50 = Lethal concentration, 50 percent

LD50 = Lethal dose, 50 percent

PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

La fiche de données de sécurité est validée par

La fiche de données de sécurité n'a pas été validée.

Autre

Un changement (proportionnel au dernier changement essentiel (premier chiffrage dans la version SDS, voir section 1)) est marqué d'un triangle.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité s'appliquent uniquement à ce produit spécifique (mentionné dans la section 1) et ne sont pas nécessairement correctes pour une utilisation avec d'autres produits chimiques/produits.

Il est recommandé de remettre cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur final du produit.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne peuvent pas être utilisées comme spécification de produit.

Pays-Langue : CH-fr
